



La crèche garderie Anicé le Sotré Recrute un Directeur (H/F)

Pour la crèche garderie sur le front de neige de la station LA BRESSE HOHNECK

Poste à pourvoir au 15 octobre 2024

Notre structure :

Une structure associative assure la gestion d'une crèche destinée à la clientèle de la Station LA BRESSE HOHNECK. Les enfants sont accueillis de 3 mois à 6 ans dans un local dédié et spécialement aménagé au pied des pistes

Descriptif du poste :

Vous dirigerez une équipe de 4 à 5 professionnels afin d'assurer le fonctionnement quotidien de la structure en lien avec les responsables de la station et de l'ESF.

Vos missions seront notamment les suivantes :

- Assurer la responsabilité générale de la structure par délégation du Conseil d'administration et travailler en lien avec les élus de l'association
- Gérer la garderie en lien avec l'Ecole de Ski Français
- Travailler en collaboration avec l'équipe afin de définir les méthodes éducatives et de mettre en œuvre le projet éducatif de la structure
- Organiser l'accueil des familles au quotidien
- Organiser l'accueil des enfants et mettre en place des activités d'éveil en fonction de leurs besoins et des compétences des membres de l'équipe
- Observer, analyser et répondre aux besoins des enfants en proposant des activités adaptées
- Veiller à l'application des protocoles du règlement de fonctionnement
- Assurer la sécurité des locaux
- Gérer les ressources humaines et la recherche de financements
- Assurer l'encadrement et l'animation de l'équipe
- Participer au développement de la structure, sa promotion et sa mise en réseau

Contrat et temps de travail :

Modalités de recrutement à convenir selon profil

Profil recherché :

- Diplôme d'État : Educateur(trice) de Jeunes Enfants uniquement
- Sens de l'organisation
- Disponibilité les week-end et jours fériés
- Sens des relations humaines
- Qualités managériales

Contact : Gérald NOIRCLERE - info@labresse.fr - tél : 03 29 25 71 70

Merci de transmettre votre candidature (lettre de motivation + CV) sur info@labresse.fr avant le 31 juillet 2024

